

2°) Ratification d'un marché de gré à gré d'un montant de 1.199.210 Frs  
passé avec la SEGEFOM. Fournitures

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien ratifier un marché de gré à gré que j'ai dû passer avec la SEGEFOM pour la fourniture de matériaux nécessaires à divers services communaux au cours de l'année 1968.

Le montant du marché s'élève à 1.199.210 Frs CFA.

Les crédits nécessaires au paiement de ces fournitures sont prévus au chapitre 936 art.606 du budget 1968.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.